

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2019

Date de convocation et d'affichage : 05 juillet 2019

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 h 02.

Présents :

Mmes BETTINGER Sylvianne, BEURY Jeanne-Laure, BLUM Catherine, CODAZZI Colombe, COLFORT Jacqueline, DUCHENE Annie, FINET Odile, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GRANDPIERRE Elisabeth, GREMILLET Annie, HELIOT-COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, LE CORRE Marie, LEDOUBLE Catherine, LEROY Marie-Thérèse, MALARMEY Michèle, MARIE Sylvie, PETIT Sandrine, PHILIPPON Elisabeth, PORTIER-GUENIN Françoise, RABAT-ARTAUD Nadia, ROBERT Isabelle, ROTH Michèle, ROUSSELOT Nicole, ROUVRE Annie, SAUBLET SAINT-MARS Véronique, SEBBARI Samira, ZAJAC Anna

MM. ABEL Jean-Pierre, ARBONA Philippe, BALLAND Alain, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BEAUSSIER Jean-Marie, BERTHOLLE Jean-Paul, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, CASTEX Jean-Marie, CHAMPAGNE Anicet, CHEVALIER Bertrand, COTEL Philippe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHAUT Francis, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DEON Philippe, FARINE Bruno, GAILLARD Paul, GARNERIN David, GAURIER Claude, GATOULLAT Marcel, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, HANDEL William, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, KISSERLI Jean-Marie, LECLERC Jean-Claude, LEIX Jean-François, LEPRINCE Didier, MEIRHAEGHE Jean-François, MOCQUERY Bernard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MONTAGNE Jean-Jacques, PEUCHERET Alain, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RICHARD Olivier, RIGAUD Jacques, ROBLET Bernard, RUDENT Michel, SAINTON Michel, SAUNOIS Serge, SEBEYRAN Marc, SERRA Frédéric, SUBTIL Bruno, VAN de ROSTYNE Alain, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZWALD Jérémy

Représentés : TRIBOT Philippe par COQUILLARD Gérard, BRANLE Christian par TRESSOU Marie-Hélène, ROTA Colette par MORET André, VETTER Claude par SIMON Chantal, MOUILLEFARINE Jean-Claude par HOUARD Bruno

Sont excusés et ont donné pouvoir : BLASCO Thierry à BLASSON Christian, BOUCHOT Chantal à JOLLIOT Marie-France, URBAIN Sandrine à ROBLET Bernard, DEMOISSON Daniel à BLANCHARD Dominique, PAUTRAS Marie-Françoise à SEBBARI Samira, SAUVAGE Philippe à MOCQUERY Bernard, DRAGON Jean-Luc à GREMILLET Annie, DUQUESNOY Olivier à ROUSSELOT Nicole, ARNAUD Jean-Jacques à LEIX Jean-François, MOSER Alain à RABAT-ARTAUD Nadia, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, BAZIN-MALGRAS Valérie à HELIOT-COURONNE Isabelle, BRET Marc à LE CORRE Marie, GONCALVES José à GARIGLIO Elisabeth, HONORE Nicolas à SERRA Frédéric, LEMELLE Flavienne à BOISSEAU Dominique, LEYMBERGER Brigitte à GRANDPIERRE Elisabeth, MENUET Gérard à BAUDOUX Bruno, OUADAH Karima à ROUVRE Annie, PATELLI Lise à BEURY Jeanne-Laure, THOMAS Christine à PORTIER-GUENIN Françoise, FAURE Gilbert à MEIRHAEGHE Jean-François

Excusés : DESROUSSEAU Pascal, GERARD Fabien, RESLINSKI Jean-François, GRIENENBERGER Daniel, REHN Yves, CHAPLOT Roland, BACHMANN Jean-Marie, TRUELLE Hubert, GACHOWSKI Jacques, FRAPIN David, ROYERE Raynald, SCHMITT Philippe, SPILMANN Marcel, SIMON Véronique, AMILHAU Marie-Pierre, MARTINOT Bruno, RICHARD Sophie

Absents : FEVRE Dolly, PARIGAUX Jean-Louis, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, BAILLY Jean-Marie, MANDELLI François, COURTOIS Jean-Christophe, LANDREAT Pascal

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance Stéphanie FRAENKEL.

DELIBERATION N°37	Gestion des déchets - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets – Exercice 2018
RAPPORTEUR	Jean-Pierre ABEL

Nombre de membres : 136		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
90					

Le Conseil communautaire prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets – exercice 2018.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2019
**GESTION DES DECHETS
RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES
DECHETS – EXERCICE 2018**

Annexe : rapport annuel 2018 *

Exposé :

Conformément au Décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est rédigé sur la base des dernières informations connues et présentées au Conseil communautaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la compétence collecte des déchets a été transférée par les communes à la communauté d'agglomération qui compte 81 communes, depuis le 1^{er} janvier 2017. La répartition des compétences en matière de gestion des déchets ménagers au niveau opérationnel est la suivante :

Troyes Champagne Métropole	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Collecte en apport volontaire (verre et papier) ✓ Gestion et exploitation des déchèteries ✓ Collecte en porte à porte ✓ Conteneurisation (bacs, sacs, etc)
Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube (SDEDA)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Traitement des ordures ménagères résiduelles ✓ Tri et valorisation des déchets recyclables

Les éléments marquants à retenir pour l'année 2018 ont principalement été :

- La mise à disposition de bacs pour les déchets verts et les biodéchets végétaux sur la Commune de Pont-Sainte-Marie ;
- Le nouveau contrat de collecte des déchets sur le secteur de Seine Melda-Coteaux ;
- La réalisation d'une campagne de caractérisation des ordures ménagères ;
- La mise en œuvre d'un nouveau contrat d'exploitation des déchèteries avec un nouvel opérateur pour la gestion des déchèteries et l'accueil des usagers ;
- La mise en place de la vidéo surveillance sur trois déchèteries.

Pour l'année 2018, ce sont 62 837 tonnes de déchets qui ont été collectées au porte-à-porte ou en apports volontaires sur le territoire de l'agglomération et 27 454 tonnes issues des déchèteries.

Les principaux ratios observés sur le territoire de l'Agglomération sont les suivants :

- Ordures ménagères : 249 kg / habitant.
- Collecte Sélective (tri +carton +papier) : 44 kg / habitant.
- Verre : 29 kg / habitant.

Le nombre de bacs référencés par le service est de 59 422 tous flux confondus alors que le nombre total de bacs utilisés sur le territoire est estimé à 77 000 unités (certaines communes n'étant pas encore dotées en bacs).

D'un point de vue budgétaire, le montant global consacré à la gestion des déchets (collecte et traitement) pour les 81 communes et 169 663 habitants de l'agglomération s'élève pour l'année 2018 à 22 053 821 € HT.

Toutes ces données sont détaillées dans le rapport annuel. Les éléments financiers restent provisoires et susceptibles d'être revus.

Ce rapport a été soumis à l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, le 12 juin 2019 qui n'a émis aucune remarque.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **DE PRENDRE ACTE du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers au titre de l'exercice 2018 ;**
- **DE PRENDRE ACTE des bilans techniques et financiers de 2018.**

** Le rapport complet est consultable d'une part au Secrétariat des Assemblées et d'autre part, en ligne sur le Portail des Elus depuis le cloud dans la rubrique Conseil communautaire du 12 juillet 2019.*


Rapport Annuel 2018

sur le prix et la qualité du service de

Collecte des déchets des ménages

Troyes Champagne Métropole

**TROYES
CHAMPAGNE**
MÉTROPOLE



Sommaire.....	page 2
Le territoire et la collecte.....	page 3
Le traitement des déchets.....	page 4
Les conteneurs de collecte.....	page 5
L'apport volontaire.....	page 6
La régie de collecte.....	page 7
Les modalités de collecte en porte à porte.....	page 8
Les quantités de déchets collectés.....	page 9
Caractérisation des ordures ménagères.....	page 10
Les déchèteries.....	page 11
Les quantités de déchets collectés en déchèterie.....	page 12
La prévention et la sensibilisation des usagers.....	page 13
Les coûts du service collecte.....	page 14
Les perspectives 2019.....	page 15

La Communauté d'Agglomération de Troyes Champagne Métropole regroupe 81 communes sur un Territoire de 890 km².

Troyes Champagne Métropole assure la fonction d'autorité organisatrice pour la collecte des déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire.

Toutefois, l'agglomération présente une particularité. Le territoire de Seine Barse est collecté par le Syndicat Intercommunal d'Élimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient (SIEDMTO).



Les différents secteurs de collecte et leur population :

- Troyes : 60 928 habitants
- Secteur OUEST : 41 420 habitants
- Secteur EST : 17 632 habitants
- Secteur SUD : 13 200 habitants
- Secteur Seine-Melda-Coteaux : 15 687 habitants
- Secteur Porte du Pays d'Othe : 3 994 habitants
- Secteur Bouilly-Mogne-Aumont : 7 956 habitants
- Secteur Seine-Barse : 8 501 habitants

Population 2018 de Troyes-Champagne-Métropole
169 663 habitants

Le **Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube** (SDEDA) a la charge de la compétence traitement des déchets ménagers et assimilés (DMA) sur notre territoire.

Les DMA de l'agglomération sont traités au sein d'installations réparties sur le territoire de Troyes Champagne Métropole et à proximité :

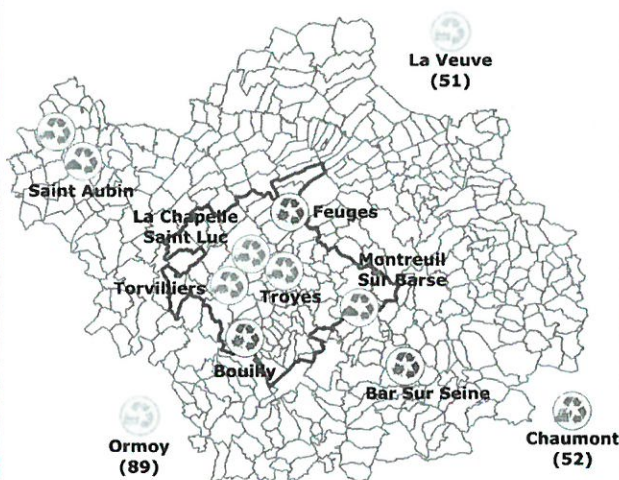
Les **ordures ménagères** sont éliminées à l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) à Montreuil-sur-Barse et Saint-Aubin ;

Les **emballages ménagers recyclables** sont déposés au centre de transfert de La Chapelle Saint-Luc avant d'être triés au centre de tri de La Veuve (51) ou d'Ormay (89) ;

Les **déchets verts** sont valorisés aux plateformes de compostage situées sur les communes de Bouilly et de Feuges.

Le **traitement des déchets issus des déchèteries** présente une particularité. Celui-ci est pris en charge par la communauté d'agglomération. Les installations de traitement sont réparties sur le territoire national.

Les sites de transfert et de traitement des déchets ménagers gérés par le SDEDA dans l'Aube.



- Unité de valorisation énergétique
- Installation de stockage des déchets non dangereux
- Centre de transfert
- Plateforme de compostage
- Centre de tri



35 981 conteneurs référencés
et 10 000 conteneurs utilisés mais non référencés
sur Saint-Julien-les-Villas, Le Noës-Près-Troyes et Sainte-Savine

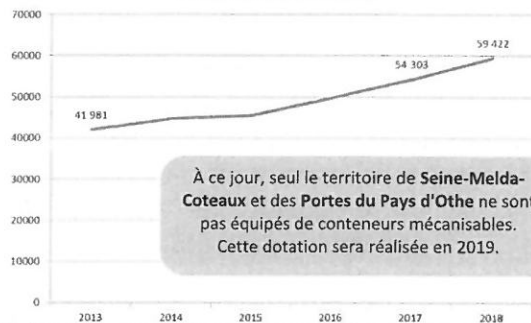


6 363 conteneurs référencés

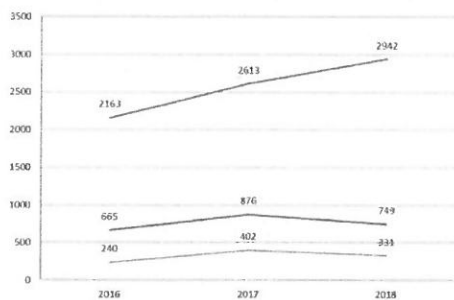


17 078 conteneurs référencés
et 7 200 conteneurs utilisés mais non référencés
sur Saint-Julien-les-Villas, Le Noës-Près-Troyes et Sainte-Savine

Évolution du nombre de conteneurs en service entre 2013 et 2018 sur le territoire de Troyes Champagne Métropole



À ce jour, seul le territoire de Seine-Melda-Coteaux et des Portes du Pays d'Othe ne sont pas équipés de conteneurs mécanisables. Cette dotation sera réalisée en 2019.



Évolution de l'activité de la régie de maintenance des conteneurs

— Nombre de bacs mis en service
— Nombre de bacs retirés du service
— Nombre de bacs réparés

ÉVÈNEMENTS 2018

Janvier 2018, les usagers de Pont-Sainte-Marie se sont vus équiper de bacs à déchets verts - biodéchets. Sur cette opération, 975 bacs ont été distribués en 21 jours.

L'intégration des bacs utilisés mais non référencés dans la base de données de TCM se fait au fur et à mesure des demandes de maintenances et de remplacements d'anciens conteneurs.

De nombreux lotissements ont été créés sur l'agglomération. Systématiquement ces nouveaux sites sont dotés en conteneurs.



312 bornes à papiers
dont 6 enterrées et semi-enterrées



334 bornes à verre
dont 12 enterrées et semi-enterrées

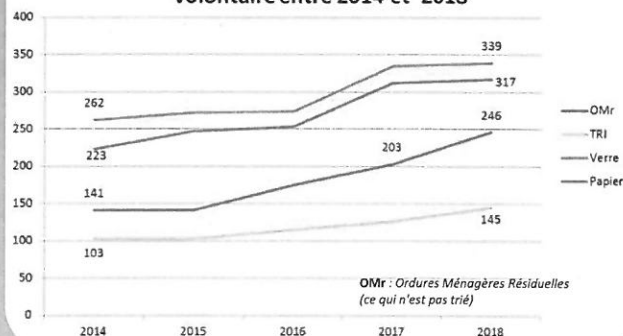


246 bornes ordures ménagères
enterrées et semi-enterrées



144 bornes à emballages ménagers recyclables
enterrées et semi-enterrées

Évolution du nombre de bornes d'apport volontaire entre 2014 et 2018



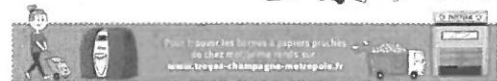
OMr : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qui n'est pas trié)

Tous les papiers se trient et se recyclent !

JE DÉPOSE TOUS MES PAPIERS DANS CETTE BORNE

- Journaux / Magazines
- Publicités / Prospectus
- Courriers / Enveloppes
- Catalogues / Annuaires
- Cahiers / Bloc-notes...

Enveloppes à fenêtre, spirales et agrafes acceptées !



Pour trouver les bornes à papiers proches de chez moi, rendez-vous sur www.troyes-champagne-metropole.fr



ÉVÈNEMENTS 2018

- Mise en service des dernières bornes semi-enterrées sur le quartier Chantereigne de La Chapelle Saint-Luc.
- Renouvellement des bornes d'apport volontaire dégradées et dangereuses sur le territoire de Seine Melda Coteaux.
- Appel à projet **ECOFOLIO - CITÉO** pour le renforcement des performances de tri du papier :
 - Mise en place d'une nouvelle signalétique sur les bornes à papier.
 - Création de nouvelles bornes d'apport volontaire "Paysages" et "École de Design" (installation en 2019).

La régie de collecte de Troyes Champagne Métropole, c'est :

81 392 habitants collectés
7 jours de collecte par semaine
43 agents (chauffeurs et ripeurs)
17 camions de collectes (dont 6 camions grues)
190 700 km parcourus

Les opérateurs privés sur le territoire sont :

COVED - PAPREC
(Collecte des secteurs SUD, EST et Bouilly-Mogne-Aumont)
ECT collecte
(Collecte du secteur Seine-Melda-Coteaux)
HIPPO ECOLO SERVICES
(Collecte des secteurs OUEST et EST)
SUEZ
(Collecte du secteur Bouilly-Mogne-Aumont)
VEOLIA
(Collecte du secteur OUEST)

79 444 habitants sont collectés par un prestataire privé en contrat avec Troyes Champagne Métropole.

Opérateurs de collecte :

- Collecte en régie
- Collecte mixte régie / privé
- Collecte par prestataire privé
- Collecte par le SIEDMTO



Le **SIEDMTO** assure la collecte en régie du territoire de l'ancienne communauté de communes de **Seine Barse** et de la commune de **Feuges**, soit **8 827 habitants**.

En 2018, deux secteurs ont été modifiés :

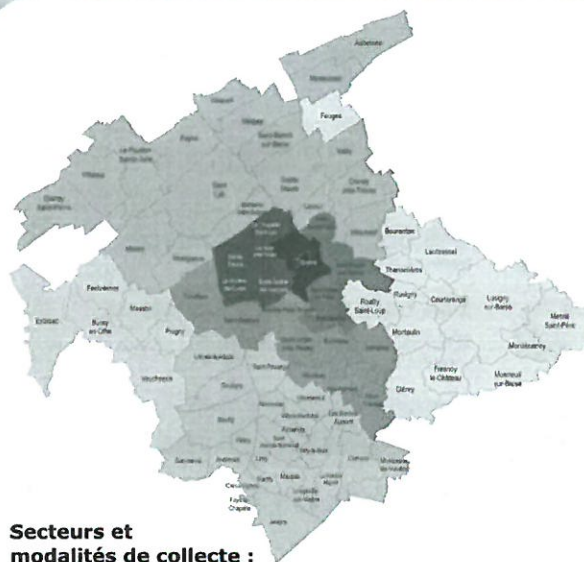
- **Pont-Sainte-Marie** a été intégrée au secteur EST à la fin du contrat historique. Les fréquences de collecte n'ont pas changé. Les Biodéchets sont de manière expérimentale, collectés avec les Déchets Verts.

- Le marché de collecte du secteur **Seine-Melda-Coteaux** a été renouvelé. "ECT Collecte" en est l'attributaire. Il n'y a pas de changement par rapport au marché précédent.

Collecte des encombrants sur rendez-vous : (dédiée aux personnes ne pouvant pas se rendre en déchèterie)

Ce service est, en 2018, étendu aux 19 communes de l'ex-Grand Troyes.

Évolution du nombre de rendez-vous "encombrants"



Secteurs et modalités de collecte :

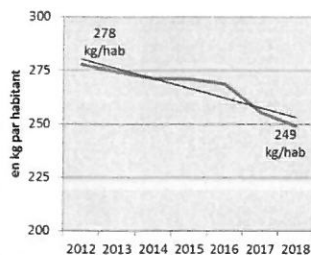
- **TROYES** : collecte des OMr 2 fois par semaine et TRI une fois par semaine
Centre ville collecté 5 fois par semaines en OMr
- **OUEST** : collecte des OMr et TRI 1 fois par semaine,
Déchets Verts une fois par semaine du 15 mars au 30 novembre + 3 collectes hivernales
- **EST** : collecte des OMr et TRI 1 fois par semaine,
Déchets Verts une fois par semaine du 15 mars au 30 novembre + 2 collectes hivernales
- **SUD** : collecte des OMr 1 fois par semaine et du TRI tous les 15 JOURS (sauf Saint-Germain, Rosière-près-Troyes et Verrières toute les semaines),
Déchets Verts une fois par semaine du 15 mars au 30 novembre + 3 collectes hivernales
- **Seine-Melda-Coteaux** : collecte des OMr et TRI 1 fois par semaine,
Déchets Verts uniquement sur Barberoy-Saint-Sulpice du 1er avril au 30 novembre + 3 collectes hivernales
- **Bouilly-Mogne-Aumont** : collecte des OMr 1 fois par semaine et du TRI tous les 15 JOURS,
Déchets Verts une fois par semaine du 15 mars au 30 novembre
- **Portes du Pays d'Othe** : collecte des OMr 1 fois par semaine et du TRI tous les 15 JOURS,
(TRI et papiers collectés en multifix avec extension des conteneurs de tri)
- **Seine-Barse** : collecte des OMr 1 fois par semaine et du TRI tous les 15 jours,

TONNAGES COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET APPORT VOLONTAIRE EN 2018

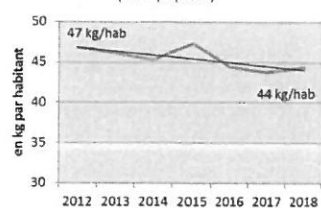
Flux	TOTAL
OM	42 266 T
TRI	4 604 T
DV	8 115 T
VERRE	4 929 T
PAPIER	2 923 T

Total 2018	62 837 T
Ratio habitant en kg/hab	370 kg/hab

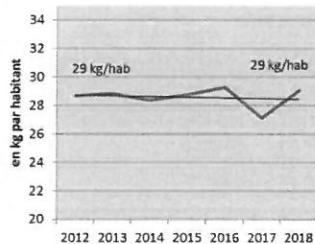
Ordures Ménagères



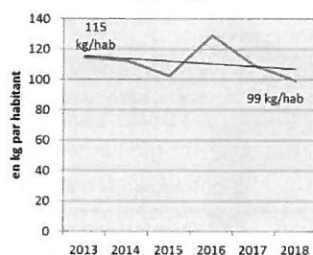
Emballages Ménagers Recyclables (Tri + papiers)



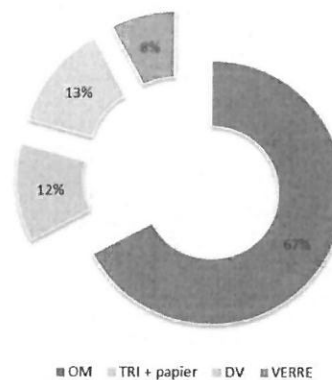
Verre



Déchets Verts



Répartition des types de déchets par habitant



9

En 2018, a eu lieu la première caractérisation des déchets résiduels collectés en porte-à-porte sur TCM.

Il s'agit de déterminer précisément les **quantités et types de déchets** éliminés par les habitants dans les conteneurs d'ordures ménagères.

15 échantillons ont été prélevés sur différentes tournées de collecte : en centre ville, en secteur urbain, péri-urbain ou en secteur rural.

Les actions de **PRÉVENTION** doivent donc s'orienter sur :

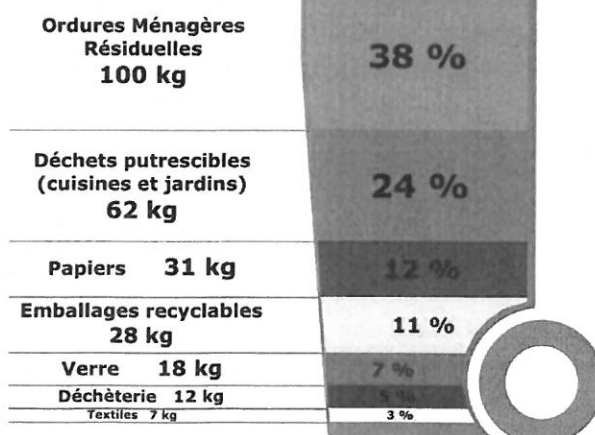
- La prévention, le tri et le recyclage des **déchets compostables** (biodéchets de cuisines ou de jardins),
- Le tri et le recyclage des **papiers**,
- Le tri et le recyclage des **emballages ménagers recyclables**.

Par ailleurs, il apparaît que les **emballages en plastique souple** sont très présents dans les OMr. En dehors d'une sensibilisation sur le sur-emballage, le travail au niveau national, pour la mise en œuvre des extensions de consignes de tri (comme sur le secteur des Portes du Pays d'Othe) pourra impacter nettement ce type de déchet.

En moyenne, en 2018, chaque habitant produit **249 kg**

d'Ordures Ménagères Résiduelles

Il y a dans le conteneur d'ordures ménagères d'un habitant en moyenne :



10

DÉCHÈTERIES

Faits marquants 2018

- Nouveaux contrats d'exploitation des déchèteries et de transport et de traitement des déchets.
 - ➔ Le changement de société d'exploitation a amélioré significativement la gestion et l'accueil des usagers au quotidien.
- 1^{re} année d'exploitation complète de la déchèterie de Saint-Lyé
- Arrêt de la collecte des métaux sur Saint-Julien-les-Villas à compter de juillet 2018.
- Sécurisation de 3 sites : mise sous alarme et vidéo surveillance
 - ➔ Baisse significative des vols et dégradations.
- Test de la collecte de palettes pour le réemploi sur les déchèteries de Sainte-Savine et La Chapelle Saint-Luc.



Les déchèteries de Troyes Champagne Métropole

NOUVEAUX CONTRATS D'EXPLOITATION DES DÉCHÈTERIES

Exploitation des déchèteries : OURRY

Transport et traitement du Tout Venant / Encombrant : VEOLIA

Transport et traitement des Déchets Verts : AGRICOMPOST 10

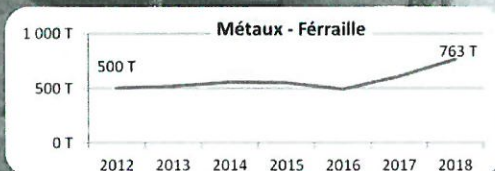
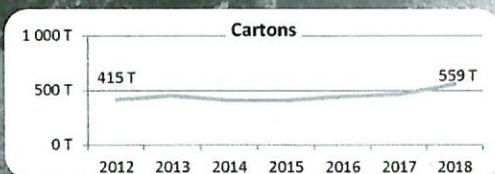
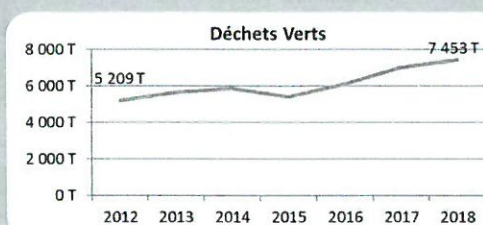
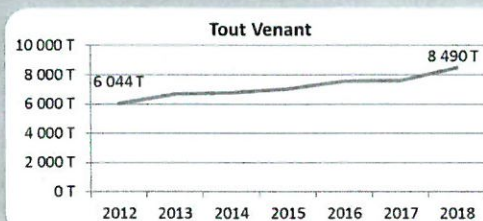
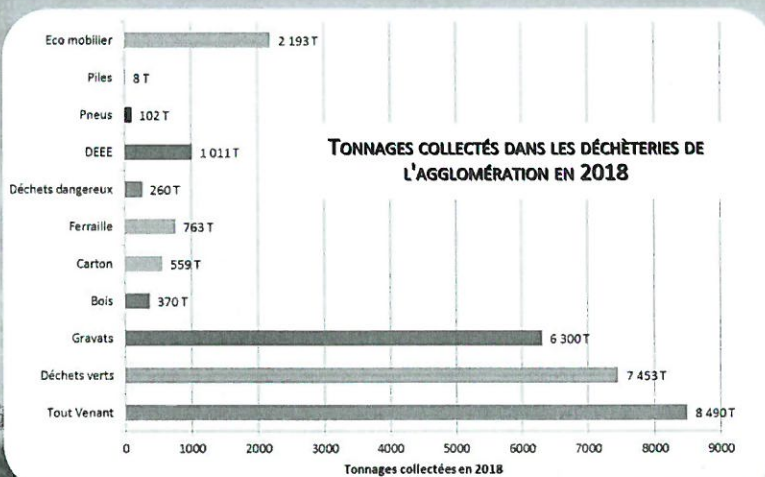
Transport et traitement des Gravats : COVED-PAPREC

Transport et traitement des Cartons : COVED - PAPREC

Transport et traitement des Bois : COVED - PAPREC

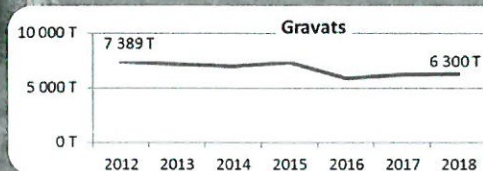
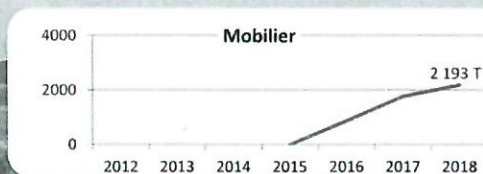
Transport et traitement des Déchets dangereux : COVED - PAPREC

Transport et traitement des Métaux : COVED - PAPREC



27 454 T de déchets collectés en déchèteries*
 =
162 kg par habitant*

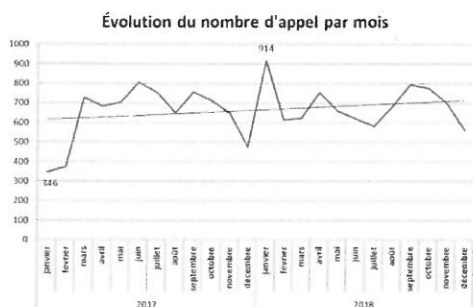
* y compris habitants du secteur Seine-Borse



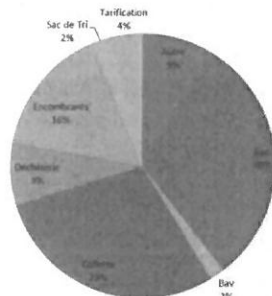
BILAN DES APPELS TÉLÉPHONIQUES 2018

8 280 ont été reçus au "03 25 45 27 30" en 2018 (numéro d'appel dédié à la collecte hors régie).

La durée moyenne des appels est de 3 minutes 37 secondes.



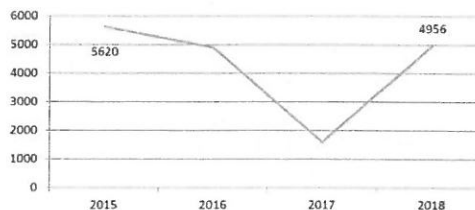
La répartition des appels des usagers est majoritairement liée aux questions concernant les conteneurs de collecte (30%) et à la collecte en porte-à-porte (29%). Par ailleurs, les prises de rendez-vous pour la collecte des encombrants représentent 15% des appels.



BILAN DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION 2018

Les ambassadeurs sont au nombre de 3 équivalents temps pleins (4 agents) en 2018. Leurs actions de sensibilisation et de préventions ont permis de toucher environ 4 959 habitants (dont 2 991 par le SDEDA sur Bouilly-Mogne-Aumont).

Évolution du nombre de personnes sensibilisées entre 2015 et 2018



Les productions 2018 :

- Les calendriers de collecte pour 66 communes,
- Le renouvellement de la plaquette "déchèterie",
- Le guide du compostage,
- Les autocollants de refus de collecte,
- Le "topo-vidéo" et l'affichage sur le tri et le recyclage du papier,
- Les visuels des nouvelles bornes d'apport volontaire,
- Le partenariat avec l'École Supérieure de Design...

Coût du service collecte et traitement des déchets de Troyes Champagne Métropole* 2018

Dépenses

Coût de la collecte

9 418 373 €

Coût du traitement

7 011 158 €

Coût d'exploitation des déchèteries (collecte + traitement)

2 840 843 €

Attribution de compensation aux communes

2 413 719 €

Dépenses d'investissement

369 728 €

22 053 821 €

Recettes

Rachat de matière et aides issu de la collecte

2 320 038 €

Redevance spéciale

878 155 €

Rachat de matières et aides issues des déchèteries

201 348 €

TEOM + REOM

18 035 300 €

Autres recettes (FCTVA, report investissement, aides diverses...)

678 089 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice précédent

4 408 560 €

26 561 637 €

4 507 816 €

* Ces éléments sont issus du compte administratif de Troyes Champagne Métropole. Des éléments plus précis sont disponibles auprès du service collecte des déchets.

PRÉ-COLLECTE :

- ➔ Augmentation du nombre de bornes d'apport volontaires pour le verre et le papier.
- ➔ Dotation en bacs OM et DV du secteur Seine-Melda-Coteaux.
- ➔ Dotation en bacs OM du secteur des Portes du Pays d'Othe.
- ➔ Dotation en bacs DV du secteur test de la ville de Troyes.

COLLECTE :

- ➔ Renouvellement du marché de collecte de Seine-Melda-Coteaux.
- ➔ Collecte des déchets verts sur un secteur test de la ville de Troyes avec réduction de la collecte OM à une fois par semaine.
- ➔ Etude du gisement de biodéchets chez les gros producteurs.
- ➔ Finalisation de l'étude sur la tarification incitative.

PERSPECTIVES 2019

DÉCHÈTERIES :

- ➔ Réflexion autour de la création d'une déchèterie à Bouilly.
- ➔ Etude d'optimisation (tassage des bennes).
- ➔ Mise en oeuvre d'un comptage automatique des véhicules.

PRÉVENTION, INFORMATION ET SENSIBILISATION DES USAGERS :

- ➔ Vente de composteurs.
- ➔ Appel à projet à destination des associations locales.
- ➔ Réalisation d'un microfilm pour le cinéma.

15

SERVICE COLLECTE DES DÉCHETS
TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLÉ
1 PLACE ROBERT GALLEY
10 000 TROYES

03 25 45 27 30 - COLLECTEDECHETS@TROYES-CM.FR

Crédits photographiques:
Carole BELL (Lusigny-sur-Barse, Bucey-en-Othe, Sommeval)
Olivier GOBERT (Montgueux, Troyes)